



## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Session ordinaire 2009-2010

---

BR/kh

### Commission du Règlement

#### Procès-verbal de la réunion du 06 juillet 2010

##### ORDRE DU JOUR :

- 6143 Proposition de modification du Règlement de la Chambre des Députés relative aux incidences du Traité de Lisbonne sur les parlements nationaux  
- Rapporteur : Monsieur Ben Fayot
- Présentation et adoption d'un projet de rapport

\*

Présents : Mme Sylvie Andrich-Duval, M. Xavier Bettel, M. Alex Bodry, Mme Christine Doerner, M. Ben Fayot, M. Gast Gibéryen, M. Léon Gloden, M. Marc Lies, M. Roger Negri, M. Jean-Louis Schiltz

M. Claude Frieseisen, Secrétaire général de la Chambre des Députés  
M. Benoît Reiter, Secrétaire général adjoint de la Chambre des Députés  
Mme Isabelle Barra, Secrétaire générale adjointe de la Chambre des Députés

\*

Présidence : M. Gast Gibéryen, Président de la Commission

\*

#### I. Adoption du procès-verbal du 30 juin 2010 :

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

#### II. Proposition de modification 6143 :

M. le Rapporteur Ben Fayot présente le projet de rapport. Celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

\*

La commission propose à la Conférence des présidents de porter la présente proposition de modification à l'ordre du jour de la séance plénière du 13 juillet, pour qu'elle puisse entrer en vigueur le 14 juillet (voir article 205 du Règlement). Il est encore suggéré de choisir un temps de parole selon le modèle 1.

Luxembourg, le 7 juillet 2010

Le Secrétaire général adjoint,  
Benoît Reiter

Le Président,  
Gast Gibéryen